

ARRETE MUNICIPAL N° 07/2011
Portant réglementation du
stationnement dans la rue du Maire
WENDLING

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2131-1 et L.2131-2-2°, L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

VU le Code de la Route et notamment l'article R417-9, II, 4°,

VU les instructions interministérielles sur la signalisation routière,

CONSIDERANT que l'arrêt et le stationnement en bordure et sur la chaussée de la rue du Maire Wendling, depuis le passage réservé aux piétons, à proximité du feu tricolore, sur une distance de 11 mètres, représente une gêne pour la circulation publique en raison du fait que ceux-ci peuvent masquer les signaux lumineux de circulation à la vue des usagers,

ARRETE

Article 1 : Le stationnement et l'arrêt des véhicules de toutes catégories sont interdits en bordure et sur la chaussée le long de la façade du restaurant « le Borsalino » dans la rue du Maire Wendling, à partir du passage réservé aux piétons, à proximité des signaux lumineux de circulation, et sur une distance de 11 mètres.

Article 2 : L'emplacement décrit à l'article 1 sera matérialisé par l'apposition d'un marquage au sol spécifique sous la forme d'une bande jaune continue sur la face supérieure de la bordure du trottoir. La signalisation correspondante sera mise en place par les services techniques municipaux.

Article 3 : Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent arrêté sera puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Article 5 : Les dispositions du présent arrêté sont applicables après sa publication et mise en place de la signalisation.

Article 6 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Haguenau, les agents de la Police Municipale de Schweighouse-sur-Moder et tous les agents de la force publique seront chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 7: Ampliation du présent Arrêté sera adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de HAGUENAU,
- Police Municipale de SCHWEIGHOUSE-SUR-MODER,
- Tableau d'affichage,
- Registre des Arrêtés,
- Classeur des Arrêtés.

Schweighouse-sur-Moder, le 02/05/2011

Le Maire :
Marcel SCHMITT

